

Extraits de “ Pour une Eglise servante et pauvre “  
Yves Congar ( Cerf ) 1<sup>ere</sup> édition 1963  
2<sup>ème</sup> édition janvier 2014  
“ le livre-programme du Pape François “

## I - La Hiérarchie comme service

Le thème de la hiérarchie, comme consistant essentiellement en un service, court à travers toute la tradition chrétienne. St Augustin fait une distinction entre la “ potestas “, l'autorité, du Christ et le pur “ ministerium “, ou service, de l' Eglise.

### 1 - Aux sources de l' Eglise

Le Père seul est Principe sans principe. Tout vient de lui et tout est appelé à lui faire retour. Dans sa mission, Jésus est rempli de la puissance de Dieu: le Père a tout remis en sa main. Jésus a, à l'égard du monde et des hommes, une autorité totale, mais cette autorité est;

1<sup>ère</sup> - entièrement ordonnée à leur salut, et par la voie du plus grand abaissement

2<sup>ème</sup> - entièrement reçue du Père, dépendante de lui, la doctrine de Jésus, n'est pas

sa doctrine, son jugement n'est pas son jugement. ( Jn 7,16 ; 5,30 ; 12,49 ...)

L' Evangile de St Jean exprime l'idée d'une continuité et d'une sorte de cascade de mission, du Père au Fils incarné, et du Fils incarné aux Apôtres et à l' Eglise. Le plan de Dieu est en effet de se communiquer.

Tout ministre de l' Evangile, tout chrétien, est un “ doulos “, un serviteur de Dieu, de Jésus -Christ et de ses frères.

Paul ne prétend pas régenter, faire le maître. C'est le Seigneur, ce n'est pas lui, qui donne aux fidèles de vivre le rapport religieux de la foi. Au fond, faire appel à un droit, à une autorité, même reçue du Seigneur, cela eut été mettre en oeuvre quelque chose de soi. Paul veut se situer, tout entier et à chaque instant, dans la coulée de la grâce, qui suffit ( 2 Co 12,9 ) qui, sans cesse, donne tout, et dans laquelle nous nous trouvons pour le mieux quand nous-mêmes donnons sans retenir.

### 2 - Destinées historiques

La notion d'autorité dans l' Eglise des martyrs ( jusqu'à Constantin ), intègre 3 valeurs:

-- une affirmation très forte de l'autorité

( St Ignace d' Antioche - St Cyprien - St Irénée - St Hippolyte-Origène )

-- un lien très étroit avec la communauté des chrétiens, c'est l' “ ecclesia “ tout entière qui exerce la maternité spirituelle par sa charité, son unité, sa prière, sa pénitence.

Le célébrant, président de l'assemblée et chef de la communauté y parle au nom de tous, étant uni à tous.

Il y avait union d'une structure hiérarchique et d'un exercice communautaire de toutes les activités ecclésiales.

Les laïcs intervenaient dans l'élection des évêques et la désignation des ministres, dans les conciles, pour apporter des informations.

-- un caractère très charismatique ou spirituel, sous la motion de l' Esprit.

Les évêques étaient les premiers charismatiques de la communauté. Ils étaient d'autant plus conscients de leur autorité qu'ils la voyaient comme portant le mystère du salut que Dieu veut réaliser dans son Eglise. Ils se voulaient et se savaient mus par l' Esprit, mais ils savaient aussi que l' Esprit habite la communauté des chrétiens et ils restaient dans l'exercice de l'autorité, très liés à celle-ci.

Les grands évêques du « catholicisme monastique » ( beaucoup furent des moines ) ont

gardé très vivement la référence de l'autorité à son principe spirituel transcendant. Ils ont également gardé sa référence à la communauté chrétienne.

C'est des conciles et des papes du IV<sup>ème</sup> et du V<sup>ème</sup> siècle que datent les formules fameuses: « Celui qui doit être mis à la tête de tous, doit être choisi par tous » « qu'on n'impose aucun évêque contre la volonté du peuple » .

Dans le cadre de l' Empire chrétien, le terme *ecclesia* désigne alors la société chrétienne et il englobe l' Empire ou les royaumes en même temps que l' Eglise proprement dite. Cette *ecclesia* est gouvernée par 2 autorités, la royale et la sacerdotale. L' autorité du sacerdoce est comprise essentiellement comme celle du pouvoir des chefs, c'est à dire d'un pouvoir sacré, à la fois sacramentel et judiciaire, d'ouvrir ou de refuser l'entrée du ciel.

La réforme commencée par Saint Léon IX (1049- 1054) et si vigoureusement menée par Saint Grégoire VII (1073- 1081) représente un tournant décisif au point de vue des doctrines ecclésiologiques en général, et de la notion d'autorité en particulier.

Cette réforme a visé à purifier l' Eglise, mais aussi à retirer cette Eglise au pouvoir des laïcs. Elle a visé à sortir de l'indivision avec la société politique. Pour cela, Grégoire VII a revendiqué pour l' Eglise un droit propre, pleinement autonome et souverain, de société spirituelle. Le fondement de l'édifice ecclésiastique résidait dans le pape, dont l'autorité émanait directement d'une institution divine positive. Grégoire VII revendiquait les droits souverains de cette autorité, non seulement sur l' Eglise mais sur les rois et les royaumes.

La réforme du XI<sup>ème</sup> siècle détermina un puissant mouvement d'études canoniques joignant dans les écoles, l'étude des 2 droits, le romain et le canonique.

Il en résulta un développement tel d'une autorité procédant à des énoncés et à une revendication de ses droits, qu'on peut parler d'un nouveau chapitre dans l'histoire de la notion d'autorité.

Si ce développement fut si puissant c'est qu'il fut porté par des personnalités puissantes et par une mystique ample et profonde.

On passe d'une transmission verticale d'un « pouvoir » (remis à l'origine par quelqu'un, le Christ, à son « vicaire », c'est à dire à un représentant qui le remplacera et qui transmettra après lui le pouvoir ainsi reçu ) à une transmission horizontale d'un pouvoir qui réside dans l'instance terrestre et qui, reçu d'en haut, est cependant possédé par cette instance, qui en use à la manière dont toute autorité peut user du pouvoir qui lui est attaché.

Le juridisme est le trait d'une ecclésiologie étrangère à l'anthropologie spirituelle et où le mot *ecclesia* désigne moins l'ensemble des chrétiens que le système, l'appareil, la hiérarchie. Dans ces conditions l'autorité ne risquait-elle pas d'être posée d'abord et pour elle-même comme autorité, et ainsi d'être envisagée de façon purement juridique et sociologique, non spirituelle et chrétienne?

Cette idée juridique de l'autorité a permis le développement d'une conception du prêtre comme régissant sa paroisse, d'une conception de l'évêque et du pape comme Juges, du pape comme Souverain, étant le vicaire du Christ, de l' Eglise comme reine à l'égard des hommes, au titre d'Epouse du Christ, qui est le Dominateur du monde.

Il y eut des protestations; « moins de pompe et plus d' Evangile » « vous êtes l' Eglise de Constantin, non celle des Apôtres » .

Chez Thomas d' Aquin, l'idée de l' Eglise comme rassemblement des fidèles est très vivantes, l'autorité n'est pas vue comme pure valeur juridique formelle, mais elle est liée aux dons spirituels, à la conquête de la perfection chrétienne, qui est perfection de la charité et donc, conjointement de la liberté spirituelle et du don de soi au service par amour.

Avec la Réforme, l'autorité est mise en question, en son principe même. Seule compte l'autorité de Dieu, ramenée à l'autorité de sa Parole contenue dans l' Ecriture.

La réponse de l' Eglise, nette dès le Concile de Trente, a consisté à réaffirmer l'autorité en la concentrant davantage et elle en a révisé la conception et la pratique au plan moral et pastoral.

L'exercice de l'autorité dans l' Eglise catholique moderne, est dans une très grande mesure, celui de son instance centrale et supérieure romaine.

Au moment où le monde moderne entreprend de se construire sur le principe de la personnalité individuelle, au point de méconnaître ou de nier les droits objectifs de Dieu et de sa loi, l' Eglise catholique pratique depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle une véritable mystique de l'autorité, dans laquelle l'influence de la Compagnie de Jésus est sans doute pour quelque

chose. On peut caractériser cette mystique par l'idée d'une parfaite adéquation mise entre la volonté de Dieu et la forme institutionnelle de l'autorité. En celle-ci, c'est Dieu lui-même qu'on entend et qu'on suit. Le Pape est le Christ visible, et tout supérieur l'est à quelque degré. Plus d'un, a même parlé d'une présence réelle du Christ, sous les espèces pontificales. La marge d'appréciation, que le Moyen Age réservait assez largement encore au subordonné, est pratiquement réduite à très peu de chose.

D'autre part, l'époque contemporaine a vu, au moins en France, un emploi abondant et nouveau des termes: « hiérarchie », « magistère », qui traduisent au plan du vocabulaire, une saine mais très forte insistance sur l'autorité.

Incontestablement, l'exercice de l'autorité dans l' Eglise actuelle est marquée par une dominante du pastoral sur la prélature, des tâches et des responsabilités sur la revendication des privilèges. Pourtant , une ecclésiologie encore trop juridique, trop étrangère à l'anthropologie spirituelle, conserve aux visées de cette autorité quelque chose d'assez extérieur, parfois sociologique, plus qu'intérieur et spirituel. L'autorité, à coup sûr, devra de plus en plus retrouver le caractère spirituel de l' Eglise des martyrs et des Pères, et viser à édifier des communautés faites d'hommes vraiment chrétiens dans leur humanité même.

Les papes des 19 ème et 20 ème siècles, et avec eux, l'ensemble des évêques, ont donné au monde le spectacle d'hommes pour lesquels, le pouvoir était responsabilité et l'autorité le service.

Nous sommes présentement en période de redécouverte de notre propre héritage en largeur et en profondeur, surtout grâce à l'interrogation active des sources de toujours: Ecriture, Tradition, Pères, Liturgie...

Le ressourcement en cours a déjà commencé d'imposer une certaine redécouverte des 2 réalités religieuses vis à vis desquelles l'autorité doit trouver sa vérité: l'action gracieuse du Dieu vivant et la sainte communauté fraternelle des fidèles. C'est en situant l'autorité d'une façon pleinement authentique par rapport à ces 2 réalités chrétiennes qu'on pourra dépasser le juridisme qui consiste à voir la validité formelle des choses sans aller jusqu'à leur sens.

Il faudra que le mouvement de ressourcement aille jusqu'à restaurer une idée pleinement évangélique de l'autorité, à la fois très théologique et communautaire.

### 3 - le sens de l'autorité

La mesure de tout, en christianisme, est bien l'esprit des Béatitudes. L'autorité dans l' Eglise « n'est pas domination, elle ne s'impose pas par contrainte; elle est service, humilité, désintéressement, dévouement »

Un seul est Seigneur; il distribue ses dons aux personnes pour l'utilité de tous et la construction du Corps-Temple: ainsi chacun, comme disciple de Jésus Christ, est constitué débiteur ou serviteur de tous. Les fonctions hiérarchiques organisent ce service.

**Saint Thomas** dit: « l'exercice de l'autorité en général n'est qu'une des formes de ce que nous avons à faire les uns par les autres et les uns pour les autres en vue de notre commune destinée ».

**Saint Paul** dit expressément que les ministères institués organisent la diaconie des saints, c'est à dire des chrétiens (Ep 4,12 ). Ils organisent, mais aussi ils suscitent, ils animent, ils entraînent. Ils sont les entraîneurs et les modérateurs du Corps dans la condition de responsabilité et de service universels, qui est la condition chrétienne elle-même.

La charge ou le soin ( *cura* ) que Dieu lui-même et son Christ ont des leurs, et qu'ils nous confient de quelque façon: « Pais mes brebis », cette charge tout chrétien la reçoit. Quelques-uns la reçoivent une seconde fois et de manière nouvelle quand ils sont constitués en une position d'autorité. L'autorité est bien un titre propre, mais ce titre est conféré à l'intérieur d'un ordre général de service et, en christianisme, elle n'a pas d'existence en dehors de cet ordre ( 1 Co 9,16-18 ). C'est un devoir et non un droit.

L'ordination n'est pas uniquement transmission hiérarchique de pouvoirs, mais aussi la consécration du mouvement par lequel l' Eglise ordonne sa charité et se construit comme corps selon la valeur de diaconie coextensive à la qualité de chrétien. Avoir la vocation sacerdotale, c'est être appelé au service chrétien d'une manière plus intense et plus qualifiée, être apte à devenir un chef dans ce service et en recevoir publiquement la qualité après l'avoir reçu dans son âme et s'être efforcé d'en être digne. Dès lors, la part

de l' Eglise, c'est à dire de la communauté des chrétiens, devrait être grande dans l'éveil des vocations, la formation des ministres et finalement leur ordination.

Il faut revenir à une authentique vision évangélique: il existe vraiment des postes d'autorité dans l' Eglise; il existe un vrai pouvoir juridictionnel, que les pasteurs du peuple de Dieu reçoivent du Christ conformément à l'ordre que celui-ci a voulu et institué ( au moins en ses lignes essentielles ). Mais ce pouvoir n'existe que dans la structure du rapport religieux évangélique fondamental, comme élément d'organisation à l'intérieur d'une vie donnée aux hommes par le Christ, seul Seigneur et seule Tête de son Corps, et dont chacun est redevable à tous les autres selon la place et la mesure qui lui ont été imparties. Aussi n'y a-t-il jamais un pur rapport de subordination ou de supériorité, comme dans la société séculière, mais toujours une obéissance aimante au Christ vécue par chacun avec tous et pour tous, selon la situation que le Seigneur lui a donnée dans le Corps . Dans ce service foncièrement identique et coextensif à la qualité de chrétien, les uns commandent et les autres obéissent: ils ne font jamais autre chose que servir le Christ et leurs frères, en situation de chef ou en situation de simple membre fraternel.  
( Ep 4,15-16 )

Le rapport de supériorité et de subordination en est transformé. Il est toujours du Seigneur et dans le Seigneur, en ce sens que supérieurs et subordonnés doivent servir Dieu et les hommes, en confessant que tout est grâce de Dieu pour tous et par tous, selon l'ordre où Dieu nous place les uns les autres. Le supérieur a vraiment une situation d'autorité, mais dans une communauté fraternelle de service. Cela suppose de nous une conversion très profonde à Dieu et au Christ comme Seigneur unique et absolu: une conversion théo-logale et théo-logique. La même, à peu près, que celle qu'il nous faut opérer pour « user ( de ce monde ) comme n'en usant pas « .

Il faut, en effet, sacrifier, quitter, nos relations humaines telles que nous les recevons du monde charnel de notre 1 ère naissance, et qui sont seulement à 2 termes: homme et femme, maître et serviteur..., pour les recevoir à nouveau de la main du Père comme relations chrétiennes, et les vivre « dans le Seigneur », c'est à dire pour vivre en elles le rapport unique d'amour de Dieu, du Christ, et des hommes, comme Dieu et le Christ les aiment, ou pour mieux dire, de l'amour même dont Dieu et le Christ les aiment. Ce n'est qu'au delà d'une telle conversion que le rapport d'autorité peut exister et être vécu chrétiennement.

## II Les honneurs et les Mystères

### 1 - l'invasion du juridisme

L'ecclésiologie des écoles entre le XIV ème et le renouveau contemporain n'était guère que la version apologétique d'un traité de droit public ecclésiastique: elle ne parlait que de pouvoirs et de droits.

Le juridisme en théologie, en éthique, en liturgie etc..., pose la question des conditions les plus positives et les plus strictes auxquelles une chose peut encore porter son nom, être valide, satisfaire à une obligation. Cette attitude a tout spécialement dominé et exercé des ravages en liturgie. Elle y a favorisé un vieil instinct chosiste et fort peu spirituel, en vertu du quel l'homme s'intéresse au rite, à la matérialité de la prestation demandée, obligatoire, non à l'attitude personnelle et profonde de qui, au delà de la satisfaction d'une dette, engage son « coeur »:ou s'intéresse aux conditions légales minima de validité nécessaires pour être en règle avec la loi, tout au moins avec sa lettre et avec l'autorité, non au sens des choses.

Une disposition analogue a donné, s'il s'agit du comportement des hommes eux-mêmes, la casuistique conçue comme l'art de tourner la loi tout en respectant la lettre.

Dans tous ces cas, on rencontre une dégradation de la réalité spirituelle vivante, d'une qualité intérieure et d'un engagement de personnes, en choses.

Le bien et le péché sont alors comme séparés du sujet vivant qui les porte et qu'ils qualifient, pour être considérés comme des choses quantitativement définies en fonction de références tout extérieures. La réglementation d'une chose dépasse le service que l'ordre doit assurer et se pose en valeur en soi.

L' Eglise a mis en valeur les aspects de la hiérarchie, arrivant à ne se voir que

comme une société où quelques-uns commandent et où les autres obéissent, en exaltant l'autorité. Corrélativement, les relations de l' Eglise avec le monde ont été envisagées surtout sous l'angle juridique, avec dominante de la question des 2 pouvoirs.

Certes, la vie profonde de l' Eglise a sans cesse corrigé et compensé ces unilatéralismes. D'un côté l' Eglise demeurait l' Eglise des saints, de la vie évangélique, de l' amour de Dieu et des hommes. D'un autre côté, elle était intensément apostolique et missionnaire, ce qui a été toujours la condition de sa pleine santé. Mieux: c'était très largement les instances hiérarchiques elles-mêmes qui s'attachaient efficacement à promouvoir l'apostolat, la mission, la charité, la prière, qui gardaient la liturgie et les règles de la vie sainte.

Il n'y a rien, dans les présentes remarques, d'une opposition quelconque entre Eglise de la charité et Eglise du droit: il y a seulement une explication historique d'un certain envahissement, des représentations et parfois de la pratique elle-même, par le juridisme. Il y a une critique d'une certaine façon de concevoir et de présenter l' Eglise, dont la part de vérité doit être gardée, mais dont la prédominance tyrannique et mesquine doit être dénoncée comme un mal, dont, d'ailleurs l' Eglise aujourd'hui se guérit remarquablement vite.

## 2 - Comment l' Eglise a pris un visage seigneurial

La question des honneurs dans l' Eglise ( insignes et titres ) sont des éléments non négligeables de la visibilité de l' Eglise. Les historiens du christianisme apostolique et primitif, ont aujourd'hui répudié l'idée qu'il aurait existé d'abord des communautés sans organisation juridique précise. Les témoignages de l'histoire montrent à la tête des Eglises, une très réelle autorité.

Mais c'est l'autorité de chefs éminents en dons spirituels, c'est à dire comme chefs en la vie spirituelle: le juridique n'avait pas d'autonomie par rapport à l'exercice du combat spirituel, l'ecclésiologie pas d'autonomie par rapport à l'anthropologie spirituelle ou chrétienne. Le prestige des chefs du peuple de Dieu était grand, mais on ne voit pas que ces chefs ont usé de moyens extérieurs de prestige.

Sous Constantin et après lui, dans le cadre de l' Empire officiellement chrétien, les évêques reçoivent des privilèges et des honneurs.

Au V<sup>ème</sup> siècle apparaissent: pallium, stola, chaussures pontificales ( insignes des grands fonctionnaires ). La liturgie commence à se déployer dans tout un cérémonial, dont beaucoup d'éléments sont empruntés au cérémonial de la Cour ( procession, vêtements somptueux, mobilier et vases d'or...) Ainsi a-t-on ajouté au sacré de Dieu lui-même, un sacré cérémoniel. On introduit à partir du IV<sup>ème</sup> siècle une sanctification et consécration de l'autel, par un rite imité de l' Ancien Testament. Au VIII<sup>ème</sup> en Gaule apparaissent la crosse ou le bâton pastoral et l'anneau épiscopal. On emprunte à Byzance la prosternation et le baisement des pieds.

Pendant plus d'un demi-millénaire, l' Eglise a vécu dans les structures féodales. Elle a eu ses vassaux et ses tenanciers, elle a connu une hiérarchie nobiliaire liée aux terres attachées à certains offices; elle a connu des évêques, princes ou comtes, des chapitres et des abbayes de dignité diverse. Il y avait une distinction des ordres: armée, clergé et dans chacun, vêtements d'armes, insignes de grade. Il reste un certain nombre de traces de l'époque féodale. **Jean XXIII** disait: « ne serai-il pas temps, ne trouverait-on pas tout bénéfique, à secouer la poussière impériale qui s'est déposée, depuis Constantin, sur le trône de St Pierre ?

Ces éléments, tout ce système de symboles, développaient autrefois une signification que la tradition sociale faisait comprendre même aux simples. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ils ont la valeur générale d'un signe qui exprime autre chose que le service évangélique auquel sont voués, souvent avec une grande ferveur, ceux-là même qui portent tant d'insignes et de titres d'un autre monde ! On a, ces dernières années, beaucoup parlé de « contresigne ».

Le problème n'est pas simple. Il faut des signes et des insignes. Mais il faudrait que tout cela soit: lisible, moins chargé ou surchargé d'histoire, toujours mesuré par la fonction, c'est à dire finalement par le service.

Il n'est pas facile de préciser ce qu'on souhaiterait voir réformer. Peut-être même ne

doit-on pas chercher à le faire trop vite. Enfin, laisser le peuple chrétien et ses prêtres trouver les issues valables à ce besoin de vérité et d'authenticité.

Pour l'homme contemporain, ce n'est pas d'un merveilleux hagiographique ni d'un éclat du cérémonial que viendra l'attrait pour l'Eglise, mais beaucoup plus de ce qu'il trouvera en elle la vérité du rapport spirituel de communion avec les autres, sur la base d'une authentique et exigeante attitude évangélique de foi vivante, d'obéissance intérieure, de prière vraie, d'amour et de service.

Les phares que la main de Dieu a allumés au seuil du siècle atomique s'appellent **Thérèse de Lisieux, Charles de Foucauld, les Petits Frères et Petites Soeurs**, leurs analogues de **Taizé**... Notre siècle de non-religion veut la vérité, l'authenticité, la simplicité de l'Évangile, et, dans ces conditions, il en accueille assez généreusement les exigences.

## En guise de conclusion

L'Eglise a connu successivement plusieurs styles de présence au monde. Les relations du spirituel avec le temporel ne s'épuisent pas en une seule formule: aucune de leurs formes n'est adéquate à la pleine réalité d'une Eglise dont la substance échappe au temps, étant d'un autre ordre que les choses terrestres.

L'Eglise utilise librement les possibilités que l'histoire lui offre pour vivre et agir dans le monde, en se réservant, parce qu'elle n'est pas du monde, de laisser de côté ce qui lui a servi un moment, et d'user d'autres moyens ou de donner d'autres expressions à sa vie.

Elle est appelée aujourd'hui à trouver un nouveau style de présence au monde. Quand les hommes n'avaient d'autre voix que celle de l'Eglise pour leur apprendre à marcher, d'autres bras pour les tenir, ils acceptaient que l'Eglise ne fût pas seulement la messagère de Jésus-Christ, mais, dans les structures de la société terrestre, au faite de son organisation, une autorité pourvue de privilèges, de l'éclat, des moyens d'action convenant à cette position.

Mais les hommes ont repris la direction des affaires du siècle et sont accaparés par elles au point de ne plus s'intéresser à rien d'autre. Le monde a perdu l'unité spirituelle de l'ancienne chrétienté: il est divisé et cela, probablement de façon définitive.

Au milieu de ce monde là l'Eglise est ramenée à une situation plus littéralement conforme à la loi évangélique. Elle est appelée à rompre franchement avec d'anciens modes de présence, hérités du temps où elle tenait les mains qui portaient le sceptre, et à trouver un nouveau style de présence aux hommes.

L'Eglise se trouve acculée à n'être plus qu'Eglise, témoin de l'Évangile et du Règne de Dieu, depuis Jésus-Christ et en vue de lui. C'est de cela que les hommes ont besoin, c'est cela qu'ils attendent d'elle. Les traits qui définissent le style évangélique de la présence sont: Communauté, Service, Témoignage. Le Conseil oecuménique des Eglises a fait de ces 3 termes l'assise et comme le trépieds de son programme d'action.

Le moment est venu pour l'Eglise entière, de chercher le style de sa présence au monde en réalisant, suscitant, animant de vraies communautés fraternelles, des initiatives et des structures de service, des actes de témoignage.

Quel rôle jouent-elles, ces 3 compagnes de l'existence chrétienne, dans nos traités d'Eglise ? Ne dirait-on pas à les lire, que l'Eglise pût se passer des chrétiens et de vie évangélique ?

Il faut dans ces formes héritées d'un passé vénérable, critiquer sans faiblesse, d'une part, ce qui trahirait l'esprit de l'Évangile, d'autre part, ce qui nous isolerait et mettrait un écran entre nous et les hommes.

Nous sommes encore loin d'avoir tiré les conséquences de la redécouverte du fait que toute l'Eglise est un unique peuple de Dieu et que les fidèles la composent avec les clercs. Nous avons, implicite et inavouée, inconsciente même, l'idée que « l'Eglise » est faite des clercs et que les fidèles en sont seulement les bénéficiaires ou la clientèle. C'est une trahison de la vérité. Il y a encore beaucoup à faire pour décléricaliser notre conception de l'Eglise sans, bien sûr, porter atteinte à sa structure hiérarchisée, et pour remettre les clercs dans la vérité totale de leur position de membres-serviteurs.

Selon Saint Paul, les ministres institués sont, dans l'Eglise, ce que les jointures ou les nerfs qui assurent le bon fonctionnement d'un corps tout entier actif ( Ep 4, 16 )

C'est dans le dialogue de l'Eglise avec le monde, avec les autres chrétiens, un vrai

dialogue à l'intérieur de l' Eglise, entre clercs et laïcs, pasteurs et théologiens que l'on pourra trouver la voix de nouvelles formes d'expression et de présence. C'est dans le dialogue que chacun trouve la vérité de son être, c'est par la mise en commun qu'on reçoit les impulsions qui permettent d'aller au bout des exigences de ses propres convictions.

Pour l' Eglise comme pour chacun d'entre nous la santé ne consiste pas seulement à être soi-même, mais à réaliser la vérité de sa relation avec les autres. C'est une Eglise en dialogue qui sera une Eglise pauvre et servante, une Eglise ayant une parole évangélique pour les hommes: moins du monde et plus au monde !

Notes de l'éditeur – janvier 2014

C' est toute l'actualité de la pensée du **Cardinal Congar** que ce volume entend montrer.

La présente édition propose une version révisée, allégée, d'éléments contextuels datés, et s'adresse explicitement à notre époque.

Le motif profond d'Yves Congar, dans ce livre, n'est autre que d'assurer la poursuite de l'esprit de renouveau qui est alors en jeu.

### **Son manifeste a fonction d'alarme.**

Le retentissement en sera immense, traversant un demi-siècle d'interrogations avant que le Pape **François** ne décide de faire de la théologie ecclésiale du dominicain français l'inspiration, si ce n'est le programme de son pontificat.

On ne saurait mieux dire combien les quelques amendements apportés, tous marginaux, n'ont d'autre finalité que de mettre en évidence l'essence prophétique de  
« **Pour une Eglise servante et pauvre** »